

APPEL TEST 14 OCTOBRE 2026

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE (SAM)



La Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu se prépare à faire la vérification annuelle du fonctionnement du système automatisé de messagerie (SAM) permettant de joindre en cas d'urgence ses citoyens et commerçants par téléphone, par courriel ou par SMS via un message enregistré.

On pourra ainsi prévenir la population lors de situations d'urgence comme l'évacuation d'un secteur, un avis d'ébullition de l'eau, des travaux majeurs qui feraient entrave à la circulation. Il s'agit d'un outil de communication complémentaire pour joindre plus facilement et rapidement les citoyens.

Afin de s'assurer que tous les citoyens sont avertis en cas d'urgence, les résidents recevront **le 14 octobre 2026 vers 19h00** un message-test de la Municipalité leur annonçant la procédure de vérification du système. Si les résidents n'ont pas reçu ce message en date du 15 octobre 2026, ils se devront de contacter la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu afin de les aviser de la situation.

Avant le 9 octobre, vous devez vous assurer que vous êtes bien inscrits sur le portail citoyen au https://saint-marc-sur-richelieu.cloudli.com/5/3/?action_5=PersonCreateEdit (aussi en page d'accueil sur <http://smsr.quebec>)

Le système est très efficace, mais on doit toujours s'assurer de mettre à jour nos données. C'est un outil pratique qui vient appuyer notre plan de sécurité civile à Saint-Marc-sur-Richelieu.

N.B : Veuillez prendre note que lorsque vous recevrez l'appel test, il y aura 2 à 3 secondes de silence avant que l'enregistrement débute. Veuillez ne pas raccrocher.

La Direction